

## Chargé[e] de mission « urbanisme patrimonial et développement durable »

### L'entreprise et son environnement

- Une **association créée en 2000** pour regrouper les villes et ensembles de communes porteurs d'un Site patrimonial remarquable -anciens Secteur sauvegardé, ZPPAUP, AVAP et/ou labellisés *Ville et pays d'art et d'histoire*
- Un **réseau** de 300 membres soit 2000 communes de toute échelle
- Une **plateforme pour échanger** des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme (protection, gestion, médiation et valorisation) au **niveau national et international**
- Un **espace de conseil, d'expertise et d'accompagnement des collectivités** en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils
- Un **centre de ressources**, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils
- Un **représentant et relais des collectivités auprès des instances nationales et assemblées parlementaires** avec des partenariats forts et divers (MC, MTS, MEA, Caisse des dépôts, Régions...)
- Une **association développant partenariats et échanges** au niveau national et international avec de nombreux autres acteurs du patrimoine : Fondation du patrimoine, ARF, APVF, UNESCO, AMF...

### Le poste à pourvoir

**Intitulé du poste** : Chargé(e) de mission « Urbanisme patrimonial et développement durable » au sein de Sites & Cités remarquables de France

**Statut** :  Non-cadre

**Type d'emploi** : CDD 12 mois

**Nombre de jours travaillés/semaine** : du lundi au vendredi (missions pouvant très exceptionnellement déborder sur les week-ends)

**Horaires de travail** : 35h / semaine

**Date d'embauche souhaitée** : Janvier-Février 2022

**Lieu du poste** : Musée d'Aquitaine, 33 000 Bordeaux

**Salaire mensuel fixe** : 2100 € Brut

**MISSIONS ET OBJECTIFS** : Animer et développer les pôles « urbanisme patrimonial » et « quartiers anciens et développement durable »

<b>Tâches principales</b>
- Accompagner l'évolution des outils juridiques et techniques de l'urbanisme patrimonial (production de documents, veille, participation aux groupes de travail ...)
- Assurer une expertise conseil auprès des collectivités membres (accompagnement technique, missions de terrain, veille ...)
- Animer le pôle experts et formations
- Participer à l'animation du pôle « Urbanisme patrimonial et développement durable » : ateliers et groupes de travail sur évolution des espaces protégés, bourgs centres, PVD, ACVreconversion du patrimoine (organisation d'ateliers et formations, recherche et veille ...), Nature en ville
- Animer le pôle « Habitat, logement et cadre de vie » : ateliers leviers financiers pour l'amélioration de l'habitat en quartiers anciens, habitat et PNRQAD, urbanisme commercial (organisation d'ateliers, création de programmes, recherche et veille, repérage d'experts ...)
- Animer le pôle Développement durable et la plateforme « quartiers anciens et développement durable » (organisation de journées d'échanges, veille, participation à la création d'un site internet ...)
- Participation aux travaux – études, ateliers, rencontres en régions ...- dans le cadre de partenariats
-Élaboration de programmes de séminaires et organisation et suivi des conventions de partenariats avec la Caisse des Dépôts, le ministère de la Culture et de la Communication, et le ministère de l'Environnement
- Communication interne et participation à la vie de l'équipe (communication interne, suivi presse, rédaction d'articles ...)

## **ENVIRONNEMENT**

Supérieur hiérarchique : placé sous la responsabilité de la directrice

Autres interlocuteurs dans l'entreprise : président et membres du bureau et du conseil d'administration, collaborateurs,

Contacts externes à l'entreprise : instances nationales et régionales, partenaires, presse, formateurs, collectivités, écoles....

## **CONTRAINTES**

Mobilité et déplacement : mobilité fréquente nationale (voire internationale), disponibilité demandée pour les déplacements et missions sur le territoire national → permis B obligatoire

## **Profil souhaitable :**

**Diplôme** : formation universitaire de niveau bac + 5 ou ingénieur en patrimoine, urbanisme, habitat, développement durable, aménagement du territoire

**Expérience** : expérience sur un poste similaire

**Machines /outils utilisés :** Connaissance et maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, Power Point, Internet, In design...)

**Savoir-faire et connaissances :**

- Connaissance des outils juridiques et techniques en matière d'urbanisme patrimonial et d'habitat, de développement durable et d'efficacité énergétique en bâti ancien
  - Connaissance des politiques publiques et de leur mise en oeuvre dans le domaine de l'urbanisme patrimonial et du développement durable, de l'aménagement du territoire
  - Connaissance de l'organisation des collectivités territoriales (intercommunalités, départements, régions)
  - Sensibilité au patrimoine
- 
- Aisance relationnelle et rédactionnelle, capacité d'écoute, esprit d'équipe et d'initiative
  - Capacité à l'animation de groupes de travail
  - Capacité à travailler en équipe
  - Capacité à rechercher des subventions et budgets en lien avec les projets
  - Langues étrangères
  - Réactivité, aptitude à anticiper, autonomie, méthode et rigueur, esprit de synthèse et d'analyse
  - Dynamisme, capacité à se déplacer régulièrement
  - Connaissance du milieu associatif
  - Respect de la confidentialité

## Suivi du recrutement

Lettre de motivation et CV à adresser **avant le 15 janvier 2022** à : Marylise ORTIZ, directrice, Sites & Cités Remarquables de France, Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur, 33000 Bordeaux

[reseau@sites-cites.fr](mailto:reseau@sites-cites.fr)

Entretiens prévus en janvier 2022

**CONTACT : [reseau@sites-cites.fr](mailto:reseau@sites-cites.fr)**